



BON DE COMMANDE - Documentation France Assos Santé

France Assos Santé met à votre disposition sa documentation

Comment en y avoir accès? En complétant le bon de commande

- soit sur une version papier

- soit en version interactive : pour cela cliquer sur le titre de la fiche, cela vous emmènera sur le site internet France Assos Santé et vous pourrez visualiser la fiche sélectionnée voire la télécharger si besoin

Merci de nous indiquer le nombre d'exemplaires voulus

Vous pouvez renvoyer ce bon de commande :

par mail : bretagne@france-assos-sante.org

par courrier : France Assos Santé Bretagne 7 rue de Normandie-35000 Rennes

Vos coordonnées :

Nom _____

Prénom _____

Adresse de livraison _____

Code postal _____

Ville _____

Fonction ou nom de l'association à laquelle vous êtes bénévole, adhérente

FICHES PRATIQUES	Exemplaires
<i>Droits des malades</i>	

A.1 Droits des malades dans leurs recours au système de santé	 ex.
A.1.1 Droits des patients en Europe [ex. n°64]	 ex.
A.2 Le droit à l'information sur les soins	 ex.
A.3 Accès au dossier médical et aux informations de santé	 ex.
A.3.1 Accès au dossier médical et aux informations de santé : les cas particuliers	 ex.
A.3.2 Dossier médical : durée de conservation	 ex.
A.3.3 Accès au dossier médical : quels recours face à un refus ?	 ex.
A.3.4 Accès au dossier médical : lettres types de demande de communication auprès d'un établissement ou d'un professionnel de santé	 ex.
A.3.5 Le Dossier médical partagé	 ex.
Comment créer mon Dossier Médical Partagé	 ex.
A.4 Le droit à l'information sur les coûts et la prise en charge des frais de santé	 ex.
A.5 Le consentement aux soins	 ex.
A.5.1 Les soins psychiatriques sans consentement	 ex.
A.6 La personne de confiance	 ex.
A.7 La tarification d'une chambre particulière dans les établissements de santé	 ex.
A.8 Victimes d'accident médical, d'infection nosocomiale ou d'affection iatrogène : quelles démarches ?	 ex.
A.8.1 Les Commissions de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, affections iatrogènes et infections nosocomiales	 ex.
A.8.2 L'indemnisation par l'ONIAM des victimes de contamination au virus de l'hépatite C par transfusions de produits sanguins ou d'injections de médicaments dérivés de sang	 ex.
A.8.3 L'indemnisation des victimes du benfluorex (Mediator) devant l'ONIAM	 ex.
A.8.4 L'action de groupe en santé	 ex.
A.9 La procédure disciplinaire devant les ordres des professions de santé	 ex.
A.10 Refus de soins aux bénéficiaires de la CMU complémentaire, de l'Aide médicale d'Etat et de l'aide au paiement d'une complémentaire santé	 ex.
A.10.1 Accompagnement par les associations des bénéficiaires de la CMU-C, de l'AME ou de l'ACS, victimes de refus de soins	 ex.
A.11 La prise en charge de la douleur	 ex.
A.12 Fin de vie et directives anticipées	 ex.
A.13 L'automédication	 ex.
A.13.2 La conciliation médicamenteuse	 ex.
A.14 La télémédecine	 ex.
A.14.1 La téléconsultation	 ex.
A.15 Le dossier pharmaceutique	 ex.
A.16 Portails web santé	 ex.
A.17 L'Histoire des remboursements	 ex.
A.18 L'impact de l'état de santé sur le permis de conduire	 ex.
A.19 Le prélèvement et don d'organes et de tissus : quel régime juridique ?	 ex.
A.20 Les dispositifs de lutte contre le non-recours aux soins de santé	 ex.

<i>Démocratie sanitaire</i>

B.1 Le représentant des usagers du système de santé	 ex.
Agissez pour la santé pour tous Représentez les usagers! (dépliant)	 ex.
B.2 Commission des usagers : son rôle dans l'examen des plaintes :	 ex.
B.3 Commission des usagers : son rôle dans la démarche qualité des établissements de santé :	 ex.
B.4 Agrément des associations de santé :	 ex.
B.5 Où siègent les représentants des usagers dans les instances de santé ?	 ex.
B.6 Le congé de représentation des RU	 ex.
B.7 L'organisation régionale et territoriale de notre système de santé	 ex.
B.7.1 Les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	 ex.

B.7.2 Les exercices coordonnés en soins primaires	 ex.
B.8 Exercice libéral de la médecine à l'hôpital	 ex.
B.9 La prévention des conflits d'intérêt dans le domaine de la santé	 ex.

Sécurité sociale

C.1 La protection universelle maladie (PUMA)	 ex.
C.2.1 Complémentaires santé : les contrats responsables et solidaires	 ex.
C.2.2 Couverture Maladie universelle complémentaire	 ex.
C.3 Le contentieux de la Sécurité sociale et de l'Aide sociale	 ex.
C.4 Accès aux soins pour les étrangers en situation administrative précaire	 ex.
C.5 Le régime des affections de longue durée (ALD)	 ex.
C.5.1 Le protocole de soins	 ex.
C.6 Forfaits et franchises	 ex.
C.6.1 Le forfait journalier hospitalier	 ex.
C.6.2 Le forfait de 24 € sur les actes lourds ou coûteux	 ex.
C.7 Le parcours de soins	 ex.
C.8 Le tiers payant	 ex.
C.9.1 L'Exercice libéral de la médecine-honoraires médicaux et taux de prise en charge par l'Assurance maladie	 ex.
C.9.2 Prise en charge des médicaments	 ex.
C.9.3 Prise en charge des frais de transport	 ex.
C.9.4 L'action sanitaire et sociale de l'Assurance maladie	 ex.
C.9.5 Prise en charge des soins à l'étranger	 ex.
C.9.5.1 La Carte européenne d'Assurance maladie (CEAM)	 ex.
C.10 La pension d'invalidité des salariés	 ex.
C.11 Impact de la maladie et du handicap sur la retraite des salariés	 ex.

Santé et travail

D.1 Les revenus des salariés en arrêt maladie	 ex.
D.1.1 Le contrôle des arrêts maladie des salariés par l'employeur et ses conséquences sur l'indemnisation	 ex.
D.1.2 Le temps partiel thérapeutique des salariés	 ex.
D.2 Fonctionnaires : les congés pour maladie	 ex.
D.2.1 Agents contractuels de la fonction publique : les congés pour maladie, accident du travail ou maladie professionnelle	 ex.
D.2.2 Le temps partiel thérapeutique dans la fonction publique	 ex.
D.3 L'impact des arrêts maladie sur les congés payés	 ex.
D.4 Les droits des victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle	 ex.
D.5 Accompagner une personne malade ou en situation de handicap-les dispositifs prévus par le droit du travail	 ex.
D.6 Aptitude et inaptitude médicale des salariés	 ex.
D.7 Les contrats de groupe obligatoires	 ex.
D.7.1 La portabilité des contrats de groupe obligatoires	 ex.

Assurance et emprunt

E.1 Accès à l'assurance des personnes malades ou en situation de handicap	 ex.
E.2 L'accès au prêt et à l'assurance emprunteur. La convention AERAS	 ex.

Handicap

F.1 Allocation adulte handicapé : la procédure d'urgence	 ex.
F.2 La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé	 ex.
F.3 La carte mobilité inclusion (CMI)	 ex.

F.4 La prestation de compréhension du Handicap (PCH)	 ex.
F.5 L'aide sociale à l'hébergement en établissement des personnes âgées dépendantes	 ex.

GUIDES

Usagers du système de santé : connaissez et faites valoir vos droits!	 ex.
Guide du représentant des usagers en Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CRCI)	 ex.
Guide du représentant des usagers en comité de protection des personnes (CPP)	 ex.
Guide du représentant des usagers du système de santé, 5e édition (version nationale)	 ex.
Guide du représentant des usagers en commission des usagers (Version Bretagne)	 ex.

Santé info Droits : Une question juridique ou sociale liée à la santé?

Version cartes de visite (pas de lien)	 ex.
Version dépliant 3 volets (pas de lien)	 ex.
Observatoire de France Assos Santé sur les droits des malades, rapport 2019 de Santé Info Droits	 ex.

A la découverte de France Assos Santé

Une voix pour tous, dépliant 3 volets (pas de lien)	 ex.
Affiche France Assos Santé (40 x 60cm) (pas de lien)	 ex.
Rapport annuel 2019 de France Assos Santé	 ex.

MAJ le 03.09.2021